

24 juillet 2024

DEMISSION du MAIRE

A l'issue du dernier conseil municipal, notre Maire, Michel Dessimond, a informé les élus qu'il a présenté sa démission au Préfet pour des raisons de convenance personnelle.

Au moment où le Préfet acte cette démission, le Premier Adjoint, Philippe Ritter, assume la fonction de maire jusqu'à élection d'un nouveau premier magistrat en septembre.

Les ennuis étant en général groupés, notre secrétaire de mairie s'est vu prescrire un arrêt maladie par son médecin et risque de ne plus pouvoir travailler jusqu'à son départ en retraite.

Le fonctionnement de la mairie sera donc très perturbé pendant quelques semaines et les citoyens devront être un peu patients...

Le communiqué du Maire

Lors de la réunion du conseil municipal du 10/07/2024, J'ai informé ce dernier de ma démission de mes fonctions de conseiller municipal et de maire de la commune de MONLET pour convenances personnelles.

Le courrier déposé en préfecture le 09/07/2024, a été entériné par le préfet le 24/07/2024. Comme le veut la loi, c'est le 1er adjoint qui fera fonction, jusqu'aux nouvelles élections municipales partielles, organisées en septembre.

Je tiens à faire remarquer que je laisse la commune dans une situation financière on ne peut plus saine. Aucun endettement, aucune augmentation des taxes.

Les investissements et travaux ont été réalisés dans le respect des règles budgétaires et légales. Ceux en cours ou à venir, ont été budgétés, les accords de subventions obtenus, il n'y a plus qu'à mettre en œuvre.

Les raisons de cette décision sont diverses et multiples. La fonction de maire est très complexe, usante et ingrate. Je pense qu'en me retirant, le conseil municipal bénéficiera d'un nouveau souffle, et pourra continuer à faire prospérer notre belle commune.

Bon courage aux nouveaux élus et la nouvelle équipe.

M. DESSIMOND